02. les cahiers

Février 2006

Agence Régionale du Patrimoine Provence-Alpes-Côte d'Azur

Éditorial

Ce numéro 2 des cahiers est entièrement consacré aux actuels travaux de restauration et de réaménagement scénique des trois théâtres antiques d'Arles, d'Orange et de Vaison-La-Romaine. Ces trois grands chantiers s'inscrivent dans le Plan Patrimoine Antique signé par l'État et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et regroupant l'ensemble des collectivités concernées, villes et départements. Ils permettent d'approfondir la connaissance de ces monuments célèbres mais paradoxalement peu étudiés, de mettre en œuvre des techniques de restauration tenant compte des innovations contemporaines, et d'adapter les aménagements scéniques aux contraintes des spectacles, à la conservation des vestiges, et aux nécessités de la visite. Conçu et réalisé par Nathalie Abou Isaac, ce cahier aborde l'ensemble des facettes que recouvrent ces chantiers spectaculaires, en révélant également la complexité de leurs mises en œuvre.

Bernard Millet

Directeur de l'Agence Régionale du Patrimoine
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les théâtres antiques Arles, Orange, Vaison-La-Romaine

Plan Patrimoine Antique Provence-Alpes-Côte d'Azur

Agence Régionale du Patrimoine
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

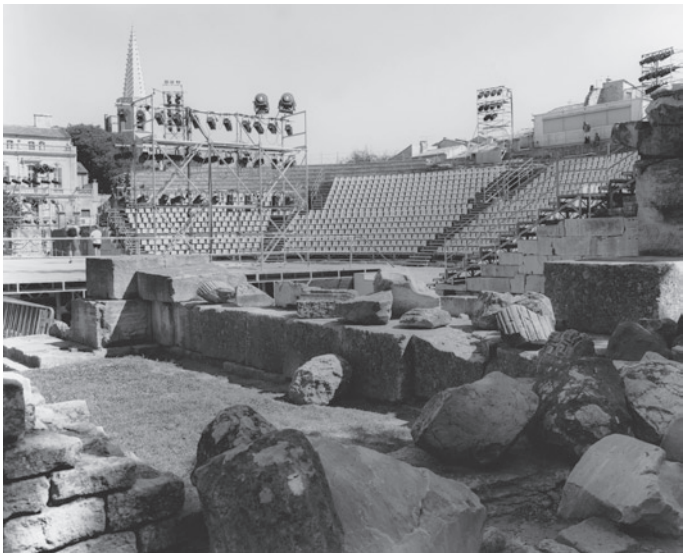

Gabriele Basilico - *Le théâtre antique d'Arles*

Gabriele Basilico - *Le théâtre antique d'Orange*

Gabriele Basilico - *Le théâtre antique de Vaison-La-Romaine*

Commande photographique
Provincia Antiqua, 2001-2002
Agence Régionale du Patrimoine
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Vitruve (Marcus Vitruvius Pollio)

Architecte romain du Ier siècle avant J.-C.

À l'origine du seul traité d'architecture qui nous soit parvenu de l'Antiquité, Vitruve, à travers la rédaction de ses dix livres d'architecture et d'urbanisme, a défini les grandes caractéristiques de la construction romaine, précisant notamment la typologie des théâtres, pour lesquels ce modèle a majoritairement été utilisé.

" (…) Le théâtre doit être agencé de la façon suivante : du centre de l'espace qui sera défini par son périmètre inférieur, qu'une circonférence soit tracée, à l'intérieur de laquelle s'inscrivent quatre triangles équilatéraux, lesquels touchent le cercle à intervalles égaux, selon le rythme qu'observent les astrologues sur le diagramme de répartition des douze signes célestes pour calculer, à partir des rapports musicaux, l'harmonie des astres (…)" *De Architectura*, Livre V.

Ce schéma permet de délimiter l'alignement du mur de scène, le diamètre de l'*orchestra*, la position de la *valva regia* et des *valvæ hospitales*, ainsi que les axes des escaliers de la *cavea*.

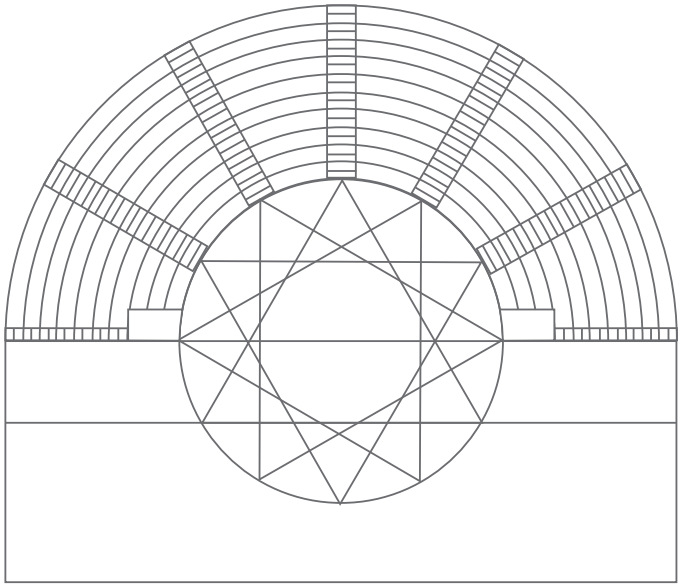

Durant l'ère augustéenne, le théâtre romain a été l'une des composantes de base de l'urbanisation des villes de la province Narbonnaise.
Les trois théâtres d'Arles, Orange et Vaison-La-Romaine, construits à peu de temps d'intervalle, présentent de fortes similitudes. Ils participent au développement de ces trois cités, selon une urbanisation sur les schémas alors en vigueur à Rome.

Les grandes caractéristiques du théâtre romain

Cavea :

conque des gradins en demi-cercle.
Les gradins étaient divisés en plusieurs séries : les *mæniana*, séparées par des paliers de circulation, *præcinctiones.*
L'accès aux gradins se faisait soit par les escaliers extérieurs divisant la *cavea* à espaces réguliers, soit par des couloirs souterrains : les *vomitoria*.
La *cavea* était surmontée d'un portique à colonnes. Une toile, le *velum*, pouvait être tendue au-dessus des gradins pour protéger les spectateurs du soleil.
Le plus souvent la *cavea* était appuyée sur le flanc d'une colline afin de profiter de sa pente pour y installer les gradins. Elle pouvait aussi être construite sur des substructions radiales ou concentriques.

Orchestra :

partie semi-circulaire au pied des gradins.
Cet espace comprenait la proédrie, quelques gradins sur lesquels les notables assistaient au spectacle sur des sièges mobiles.

Scæna :

Élévation massive dont la longueur correspondait au diamètre de la *cavea*.
Cette élévation comprenait plusieurs parties :
- Le *scænæ frons* : mur de scène richement décoré de colonnes et de sculptures aux effigies du pouvoir et des dieux. Il était surmonté d'une toiture. À la base de ce mur, trois portes permettaient aux acteurs d'entrer en scène : la *valva regia* au centre et les *valvæ hospitales* de part et d'autre.
- Le *proscænium* : espace en avant du mur de scène. Il comprenait une large estrade, le *pulpitum*, sur laquelle se déroulait le spectacle. Cette estrade était surélevée au-dessus de l'*orchestra* par un petit mur vertical décoré de niches.
- Les *parascaenia* : retours latéraux de part et d'autre de la scène comprenant de vastes salles, les *basilicæ*.

Sous l'estrade du *pulpitum*, des trappes servaient aux manipulations du rideau de scène ou aux effets et apparitions durant la représentation.

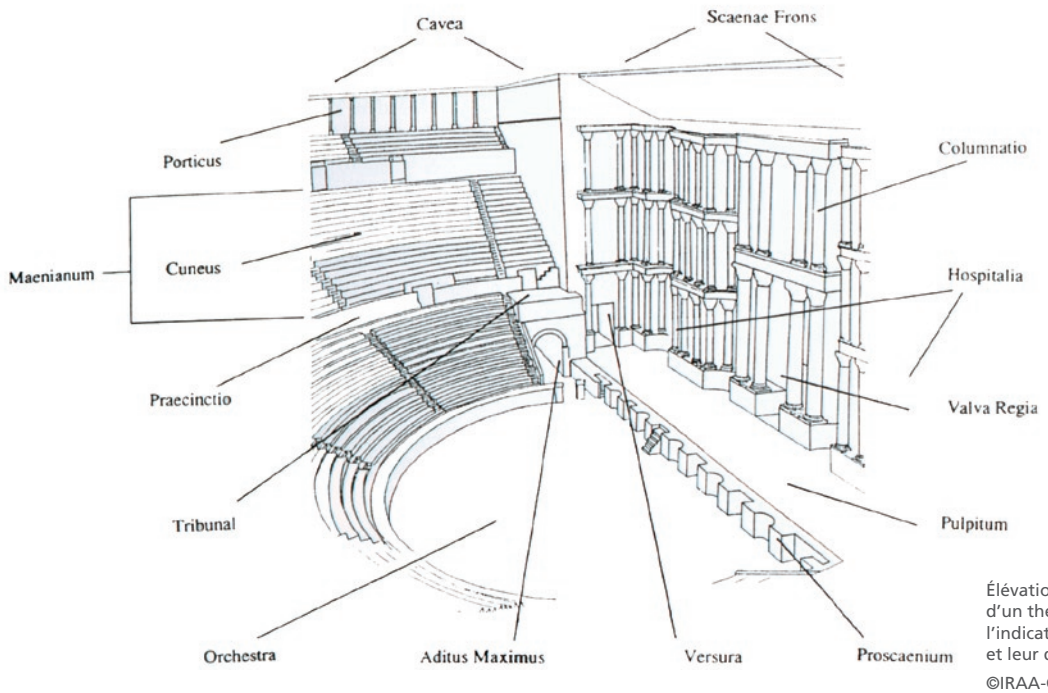

Élévation schématique restituée d'un théâtre romain avec l'indication de ses composantes et leur dénomination latine

©IRAA-CNRS

Le théâtre antique d'Arles, janvier 2006
© Pascal Bois

Dans le cadre du Plan Patrimoine Antique Provence-Alpes-Côte d'Azur, les théâtres antiques d'Arles, d'Orange et de Vaison-La-Romaine font l'objet d'importants travaux de restauration et d'aménagement visant à consolider ces édifices et à les adapter à l'accueil de spectacles contemporains.
Ces trois édifices de spectacle antiques constituent un patrimoine essentiel en Provence tant par leur valeur d'héritage architectural grâce à l'importance des vestiges conservés, que par la qualité des spectacles qui s'y déroulent chaque année (Chorégies d'Orange, Soirées des Rencontres Internationales de la Photographie et Festival des Suds à Arles, Festival des Choralies à Vaison-La-Romaine).

Le dégagement au XIX^e^ siècle de ces théâtres, enfouis ou occupés alors par un habitat divers, a permis de les révéler à nouveau.
Il aura fallu le regard de la période contemporaine, et sa relation sans cesse grandissante au monde de la représentation, pour que le XX^e^ siècle rende à ces édifices leur activité originelle. Or ils se sont fortement dégradés depuis, malgré les grandes campagnes de restauration et de reconstructions menées dans l'élan de la création des notions de Patrimoine et de Monument historique dès la fin du XIX^e^ siècle.

Les études menées dans le cadre du Plan Patrimoine Antique en amont des projets de restauration ont permis d'accroître de façon exceptionnelle la connaissance scientifique de ces édifices. Ces nouvelles données sont essentielles pour l'optimisation des restaurations et des aménagements à entreprendre dans ces sites patrimoniaux. Les équipements scéniques de ces trois scènes, jusqu'alors installés de façon souvent arbitraire sur les vestiges, vont bénéficier dans leur réaménagement de ces apports scientifiques, afin que cette double caractéristique de vestige antique et de lieu de spectacle rende compte de l'indispensable richesse des relations que le vivant entretient avec le patrimoine.
Leur restauration va ainsi permettre aujourd'hui de renforcer les liens entre les valeurs d'usage et les valeurs de témoignage qui se nouent autour de ces édifices.

Théâtre antique d'Arles

Historique

En 46 avant notre ère, l'installation des vétérans de la VIe légion à Arelate (Arles) fait de la ville une colonie de citoyens romains. À cette occasion, elle va bénéficier d'un programme architectural d'envergure avec la construction de nombreux édifices publics et un urbanisme de type romain.

La construction du théâtre antique d'Arles date de la fin du Ier siècle avant notre ère. Il est situé au sommet de la colline de l'Hauture.
Sa *cavea*, ne pouvant bénéficier d'un flanc rocheux pour y adosser ses gradins, a été entièrement construite sur un réseau de galeries concentriques et de salles voûtées rayonnantes. Elle s'étageait sur trois niveaux. De cette élévation, il ne reste aujourd'hui qu'une travée qui a été englobée au Moyen Âge dans le rempart méridional de la cité et transformée en tour de défense : la Tour de Roland.
Le théâtre a été progressivement démoli à partir du Ve siècle, ses pierres et marbres ayant servi à la construction de nouveaux édifices dont l'église Saint-Trophime. De nombreuses constructions furent édifiées à l'intérieur et le monument tomba dans l'oubli. Divers occupants s'y succédèrent, notamment le collège des Jésuites, un couvent, et un des premiers musées publics d'archéologie en plein air.

En 1822 le baron de Chartrouse, alors maire de la ville, décida d'entreprendre une vaste campagne de fouilles et de remise en état du théâtre antique et de l'amphithéâtre. Il fallut alors détruire les nombreuses habitations qui s'étaient implantées à l'intérieur.
Il fut classé monument historique en 1840.
Les architectes Questel et Revoil dégagèrent la scène en 1845 et achevèrent le dégagement de l'ensemble du monument en 1860. Les fouilles étaient alors terminées.

De 1900 à 1908 Jules Formigé, architecte en chef des Monuments historiques, restaura les gradins de la *cavea*. Depuis lors, le monument retrouva sa fonction initiale de lieu de spectacle.

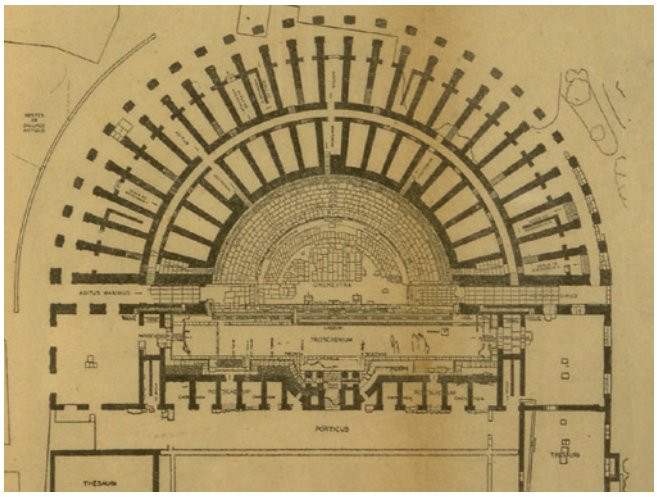

François Huard - *Vue transversale du théâtre antique*, 1re moitié du XIXe siècle
Collection Museon Arlaten, musée départemental d'Ethnographie, Arles.
Cliché B. Delgado

Plan du théâtre antique d'Arles par **Jules Formigé**, 1914
Diamètre : 102 mètres, hauteur du mur de scène : 38 mètres environ
Capacité : 10 000 spectateurs
Cliché Ville d'Arles, Service du Patrimoine

Théâtre antique d'Arles

Restauration des vestiges antiques, mise aux normes sécurité, restructuration de l'accueil du public, équipements scénographiques

- **Début du chantier : novembre 2005**
  Durée : 18 mois
- **Montant total TTC : 5 000 000 €**

Restauration et aménagement d'équipements scénographiques

- **Maîtres d'œuvre** : François BOTTON, Architecte en chef des Monuments historiques
  SUDEQUIP, Bureau d'Études Techniques ; Guillaume AVENARD, Architecte scénographe
- **Maîtrise d'ouvrage** : Ville d'Arles
- **Maîtrise d'ouvrage déléguée** :
  Agence Régionale d'Équipement et d'Aménagement (ARÉA) Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le projet de restauration du théâtre antique d'Arles répond à différentes problématiques liées aux spécificités du monument : restaurer et rendre à nouveau visibles les parties originales de l'édifice, et substituer au système scénique actuel de nouveaux aménagements répondant aux normes des spectacles contemporains.
Les travaux de restauration (nettoyage, consolidation et restauration des vestiges antiques) concernent la *cavea*, les salles périphériques arrière, les sols et circulations à travers le site, le pavillon d'entrée, la Tour de Roland ainsi que les vestiges de la scène.

Ce projet permet également de repenser et d'améliorer les conditions d'accueil du public fréquentant le site. Des mises aux normes de sécurité seront réalisées et un parcours sera aménagé pour les personnes à mobilité réduite. De nouvelles loges, la réfection de la régie et un cheminement lumineux au sol viendront compléter ces dispositifs, ainsi que l'aménagement d'une structure d'accueil du public (billetterie, boutique, borne interactive).

Les recherches archéologiques et techniques menées lors des études ont participé à la conception d'un nouvel aménagement scénique qui fera appel à des technologies de pointe pour mettre en place une scène mobile, un écran et des mâts lumineux démontables qui sauront s'intégrer au site afin d'en préserver la lisibilité pour les visiteurs.

Les qualités d'équipement culturel et de vestige patrimonial du théâtre vont bénéficier chacune des recherches et travaux menés lors de ce chantier. L'adaptation des éléments scéniques au site antique permettra la redécouverte de certaines parties du monument, jusqu'alors masquées par les anciennes installations.

1.
Réaménagement scénique :
le plateau de scène et les poutrelles métalliques
(supports des éclairages et de l'écran)

2.
La *cavea* et l'*orchestra* après restauration

3.
Réaménagement scénique : la scène

Théâtre antique d'Orange

Historique

Dans le courant du Ier siècle avant notre ère, Arausio (Orange) devint une colonie de citoyens romains et vit s'installer les vétérans de la IIe légion *Gallica*.
Dès lors un centre urbain s'organisa selon le plan en vigueur à Rome et s'enrichit de bâtiments publics prestigieux. Le théâtre antique fut construit au cours du Ier siècle de notre ère, à l'époque augustéenne. Sa construction a été facilitée par le choix d'un site adossé contre la colline Saint-Eutrope et les gradins ont été aménagés dans sa pente.
Il ne fut plus utilisé au cours du Moyen Âge et des maisons furent construites dans *l'orchestra* et sur les gradins, préservant par là même la structure générale de l'édifice. Seuls les gradins furent démontés pour servir dans la construction des maisons.

Les travaux de dégagement du monument eurent lieu de 1825 à 1856. Ils permirent successivement plusieurs campagnes de restauration, menées par les architectes Caristie, Constant-Dufeux et Daumet. Il fut classé monument historique en 1840. Jean-Camille Formigé reconstruisit les gradins de 1892 à 1904 et réinstalla une scène afin de rendre au monument sa fonction originelle.
Son fils Jules Formigé, architecte en chef des Monuments historiques, poursuivit les travaux de restauration qu'avait menés son père en fouillant la scène dès 1931 et restitua la statue d'Auguste dans la niche centrale du mur de scène ainsi que des éléments du décor architectural.

Depuis les années soixante-dix, des travaux de consolidation ont été menés sur le monument en raison de la dégradation rapide des pierres qui le constituent. Ce monument retrouva son rôle de théâtre dès la fin du XIXe siècle, les premières Chorégies eurent lieu en 1934.

Édouard Baldus
Le théâtre antique d'Orange, vers 1861
Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, Archives photographiques
© CMN, Paris

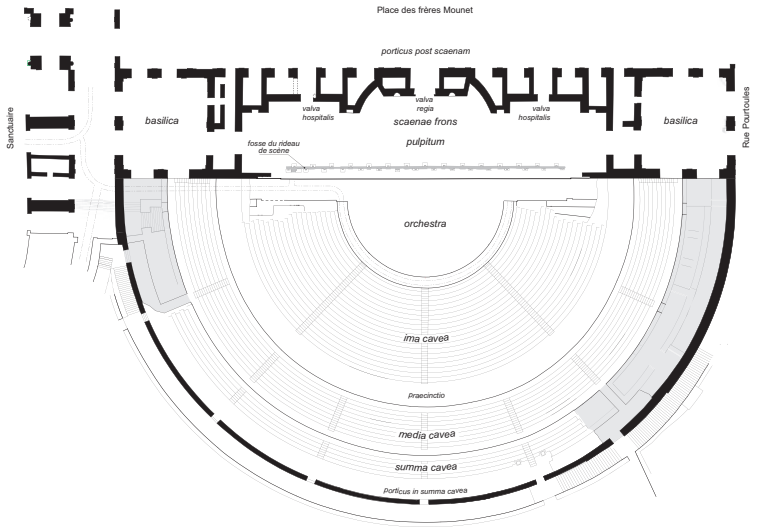

Plan du théâtre antique d'Orange
Diamètre : 103 mètres, hauteur du mur de scène : 36 mètres
Capacité : 9 000 spectateurs
Relevé et dessin : Institut de Recherche sur l'Architecture Antique – CNRS, 2003

Protection des maçonneries antiques : création d'une toiture de scène, restitution de la toiture sur le *parascænium* ouest

Théâtre antique d'Orange

Échafaudage, vitrerie, métallerie, membrane acoustique, maçonnerie, pierre de taille, béton armé, couverture plomberie, charpente, électricité, ascenseur

- **Début du chantier : septembre 2005**
  Durée : 10 mois
- **Montant total TTC : 5 665 500**

- **Maître d'œuvre :** Didier REPELLIN, Architecte en chef des Monuments historiques

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville d'Orange

Le théâtre antique d'Orange est un des derniers au monde à posséder encore son mur de scène. Le parement interne de ce mur était à l'origine protégé par une toiture dont on ne connaît pas précisément la disposition. Dans le cadre des objectifs menés grâce au Plan Patrimoine Antique, les recherches sur le mur de scène et la toiture originelle ont pu être reprises et développées. Ces vestiges ont fait l'objet du premier relevé complet pierre à pierre mené par l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique (IRAA-CNRS). Cet important travail de recherche a permis de définir le parti de restauration à adopter, sous la forme d'une nouvelle toiture, pour assurer la protection des vestiges contre les intempéries.

Le choix de matériaux contemporains pour la réalisation de cette toiture répond à plusieurs critères liés à la protection et à la mise en valeur du monument :
- Protection maximale des parements antiques sur toute la longueur du mur de scène et ancrage uniquement dans les parties restituées au XIX^{e} siècle
- Impact visuel minimisé, évoquant la silhouette présumée de la toiture antique : dissimulée derrière le mur de scène, elle ne sera pas visible depuis les perspectives environnantes
- Préservation des qualités acoustiques par le choix des matériaux utilisés
- Intégration de l'éclairage afin de supprimer les installations périphériques actuelles disgracieuses
- Gestion des problèmes de climatologie, notamment ceux liés au vent
- Translucidité de cette toiture afin d'éviter les zones d'ombre et de laisser une bonne vision du mur de scène

Cette toiture, située à 35 mètres de hauteur, est constituée d'une poutre transversale complétée de fermes en treillis. Le dessus du toit est composé d'un matériau transparent, et le dessous habillé d'un tissu métallique. Répondant à des critères scénographiques précis, elle permettra d'optimiser la qualité des représentations données dans le théâtre.

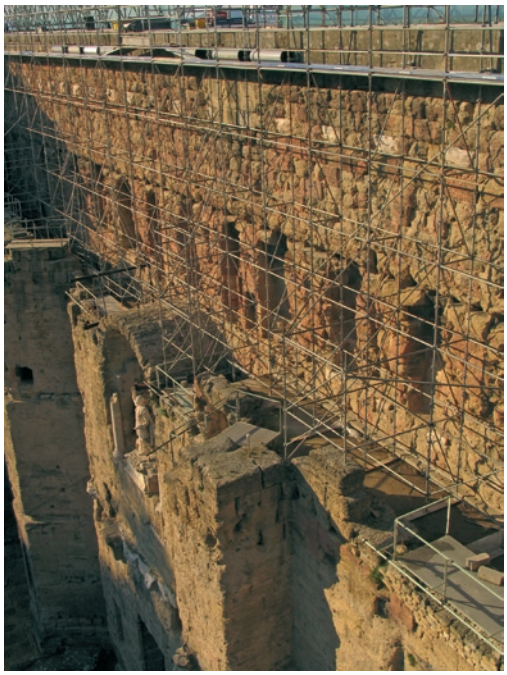

Chantier du mur de scène, janvier 2006
© Pascal Bois

Insertion du projet de toiture sur le monument - Projet
© Didier Repellin, Architecte en chef des Monuments historiques

Théâtre antique de Vaison-La-Romaine

Historique

Au Ier siècle de notre ère, Vasio (Vaison-La-Romaine) était la capitale du peuple des Voconces, peuple d'origine celtique installé dans la région allant de Valence à Digne. Après la conquête du sud de la Gaule par les légions romaines, la ville se développa rapidement. Avec un rôle de pôle administratif important, elle devint très vite une ville opulente de la Gaule narbonnaise dans le courant des Ier et IIe siècles de notre ère.

Le théâtre a été creusé sur le versant nord de la colline de Puymin qui offrait une pente propice à cette installation. Sa construction remonte au Ier siècle de notre ère, avec des réaménagements dans le courant du IIe siècle. Il a été utilisé jusqu'à ce que les avancées du christianisme marquent son abandon, puis sa transformation progressive en carrière de pierre. Au début de la Renaissance, seuls deux arceaux toujours en place aujourd'hui émergeaient de la colline.

En 1821 le dessinateur Chaix révéla l'existence du théâtre et en 1838 la Commission des Monuments historiques entreprit des travaux. En 1858 Joseph Jacquet, propriétaire du lieu, aménagea le terrain en terrasses pour des plantations qui contribuèrent alors à restituer l'illusion d'une *cavea*. Le théâtre fut classé monument historique en 1862. De 1909 à 1926 le chanoine Joseph Sautel entreprit des recherches archéologiques. Il découvrit les fosses de scène, dégagea les statues impériales puis la *cavea* avec ses gradins creusée dans le safre de la colline. En 1926 les vestiges du théâtre antique étaient entièrement dégagés.

Jules Formigé, architecte en chef des Monuments historiques, restaura le théâtre en reconstruisant les gradins, la galerie intérieure et une partie du portique supérieur de 1932 à 1934.
Depuis cette période, il a repris sa fonction de lieu de spectacle.

Anonyme
Le dégagement du théâtre antique
de Vaison-La-Romaine, fin des années vingt
Collection Service archéologique du Vaucluse

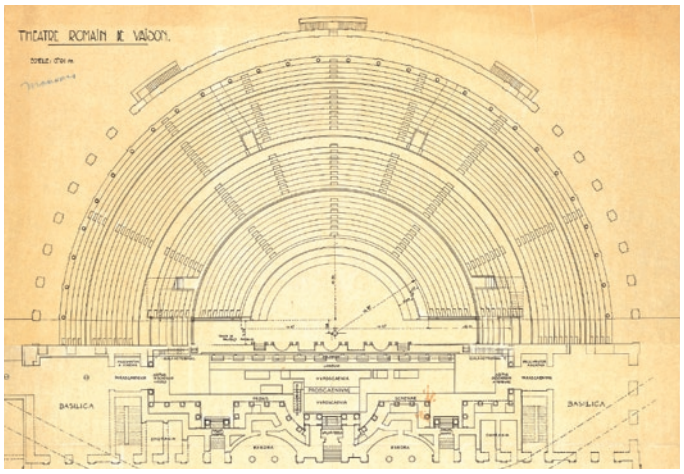

Plan du théâtre antique de Vaison-La-Romaine par **Jules Formigé**, 1931
Diamètre : 95 mètres, hauteur du mur de scène : 29 mètres environ
Capacité : 9 000 spectateurs
Collection Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine
© CMN Paris

Théâtre antique de Vaison-La-Romaine

Restauration des vestiges antiques, mise aux normes sécurité, restructuration de l'accueil du public, aménagements scénographiques

- **Début du chantier : octobre 2005**
  Durée : 3 ans
- **Montant total TTC : 4 500 000 €**

Restauration et restructuration

- **Maître d'œuvre :** Didier REPELLIN, Architecte en chef des Monuments historiques
- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Vaison-La-Romaine
- **Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage :** Agence Régionale d'Équipement et d'Aménagement (ARÉA) Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le projet de restauration et d'aménagement du théâtre antique de Vaison-La-Romaine tient compte de sa restitution au cours des années trente afin de l'adapter à l'accueil de spectacles, et du fort développement de la vocation du site en équipement culturel depuis les années cinquante.
En s'appuyant sur les recherches archéologiques et techniques menées lors des études préalables, le parti de restauration a défini conjointement le programme de consolidation des vestiges, et celui de l'adaptation du site à la présentation de spectacles. Situé dans une zone archéologique exceptionnelle, il s'attache notamment à mettre en valeur la lisibilité du monument antique.

Les travaux permettront d'assurer au mieux la protection des vestiges antiques, d'optimiser les conditions scénographiques, de garantir la sécurité du public sans nuire à la présentation du site, et de redéfinir les limites du théâtre originel.

Phase 1

octobre 2005 - mai 2006

L'ensemble des gradins : restauration et mise en sécurité.

Les reconstitutions réalisées par l'architecte Jules Formigé (gradins, colonnes du portique supérieur…) faites de blocs taillés en pierre seront nettoyées et consolidées. Toutes les structures seront purgées des végétaux qui les ont envahies et les joints remis en état.

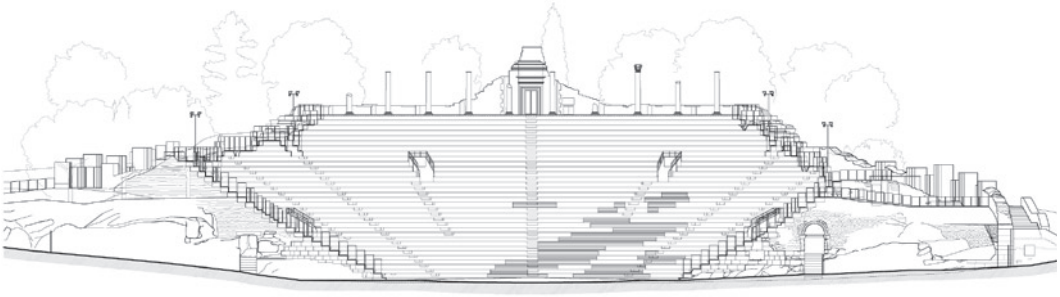

Coupe Est-Ouest, vue sur les gradins après restauration.

Phase 2

octobre 2006 - mai 2007

Scène et mur de scène : nettoyage, consolidation et mise en valeur des structures existantes.

Le plateau de scène sera restitué dans ses dimensions antiques avec un plancher en bois de robinier. Des palissades de quatre mètres de hauteur formeront des écrans de part et d'autre de la scène et redonneront la lecture du mur de scène. Les deux arcades des *parascænia* situées au nord-est seront consolidées.

Phase 3

octobre 2007 - mai 2008

Amélioration et sécurisation des accès et des abords pour faciliter le cheminement des visiteurs.

La restitution des limites du site et des accès antiques (dont le cheminement souterrain qui relie le théâtre à la ville) donneront aux visiteurs la perception d'un intérieur et d'un extérieur, et permettront une gestion efficace des entrées.

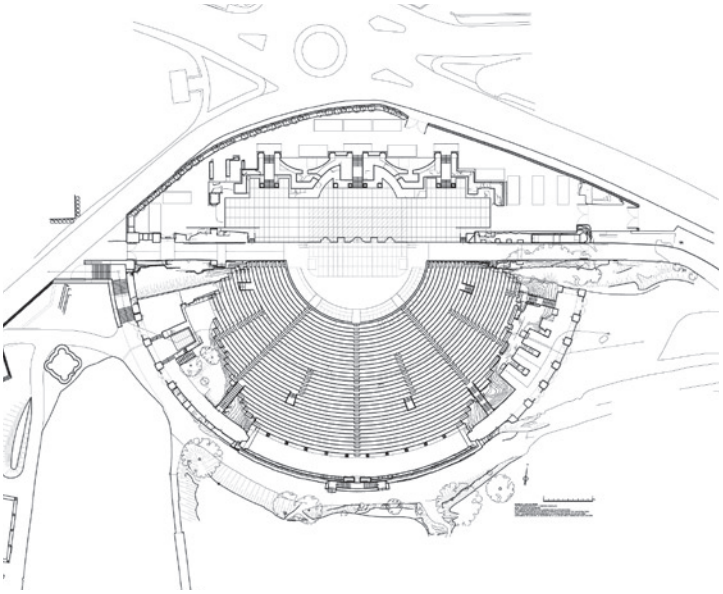

Plan du théâtre après restauration.

© Didier Repellin, Architecte en chef des Monuments historiques

La restauration des monuments historiques : mode d'emploi

Tout chantier de restauration et d'aménagement concernant un édifice classé monument historique s'organise selon deux phases essentielles : une phase préopérationnelle qui comprend les études préliminaire et préalable, et une phase opérationnelle qui concerne le Projet Architectural et Technique et les travaux eux-mêmes.

*** Maître d'ouvrage :** le maître d'ouvrage a la responsabilité du chantier. Il lui appartient d'en organiser les différentes phases (détermination du financement, passation des contrats d'études et de travaux avec le maître d'œuvre ainsi que la réception de l'ouvrage). Le maître d'ouvrage peut être soit le propriétaire de l'édifice, soit une personne physique ou morale ayant reçu délégation par le propriétaire.

**** Maître d'œuvre :** le maître d'œuvre est chargé par le maître d'ouvrage de concevoir la restauration et l'aménagement de l'édifice, et d'en assurer la réalisation conformément au programme validé.

Phase préopérationnelle

Le contenu des études à mener est défini conjointement entre le propriétaire du monument et la Direction régionale des Affaires culturelles qui représente le ministère de la Culture, financeur pour moitié des travaux à mener. Ces travaux seront confiés à un Architecte en chef des Monuments historiques.
Cette phase comprend deux types d'études :

Étude préliminaire :

recherches documentaires, présentation du site ou du monument, du cadrage général des interventions envisagées et du programme de la restauration.

Étude préalable :

étude historique, architecturale, technique et archéologique du site ou du monument, diagnostic sur les besoins, définition du parti de restauration, descriptif sommaire et coût d'objectif.

L'objectif de ces études est d'accroître la connaissance scientifique des édifices. Pour cela, différents chercheurs sont associés : archéologues, bureaux d'études, restaurateurs, qui vont permettre de définir les pathologies liées à l'état de l'édifice, de réaliser des relevés précis, de connaître la composition des matériaux et ainsi de mieux adapter à l'édifice le projet de restauration et d'aménagement.
Ces études seront ensuite validées au niveau régional par les différents services de la DRAC concernés (Conservation régionale des Monuments historiques, Service Régional de l'Archéologie) et par la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique.
Dans le cas d'un projet de restauration comprenant d'importantes restitutions ou l'ajout d'éléments contemporains sur des structures anciennes, la validation se fera également au niveau national par la Commission Nationale des Monuments historiques.

Phase opérationnelle

Après la validation des études, le propriétaire et la DRAC vont conjointement définir le ou les Projets Architecturaux et Techniques (PAT). Ils peuvent en effet concerner tout ou partie des restaurations proposées dans les études.

Projet architectural et technique :

projet de restauration définitif. Il permet au maître d'ouvrage de lancer les appels d'offres : cette étape entraîne la consultation d'entreprises afin d'attribuer les marchés de travaux de restauration et de mise en valeur.

Ce Projet Architectural et Technique est le descriptif détaillé du programme de restauration et d'aménagement : il servira à la consultation des entreprises qui travailleront sur le chantier.
Ce PAT sera validé par les mêmes instances que les études. Cette validation donnera l'autorisation du lancement du chantier.

Le propriétaire, maître d'ouvrage * du projet, pourra dès lors consulter les entreprises. Seront retenues celles qui présenteront les meilleures références et garanties techniques selon les lots proposés (pierre de taille, maçonnerie, menuiserie, ferronnerie, etc.) L'Architecte en chef des Monuments historiques, maître d'œuvre ** sur le projet, dirigera l'ensemble des travaux.
La DRAC, tout au long du chantier de restauration et d'aménagement, conservera un rôle essentiel de conseil et de contrôle scientifique et technique sur les marchés et le bon déroulement des travaux.

Insertion

Conformément aux orientations sociales mentionnées dans le Plan Patrimoine Antique, l'Agence Régionale du Patrimoine Provence-Alpes-Côte d'Azur met en œuvre, sur les chantiers d'Arles et Vaison-La-Romaine, une démarche originale d'insertion par l'économique permettant à des publics en difficulté d'insertion sociale et professionnelle d'accéder à un emploi rémunéré et à une formation qualifiante.
L'intervention dans des sites aussi prestigieux est un élément fort de mobilisation et de valorisation pour des publics durablement exclus.

Ce dispositif a été développé en partenariat étroit avec l'ARÉA, maître d'ouvrage délégué pour la restauration de ces deux monuments, le service public de l'emploi (Direction Départementale du Travail et de l'Emploi) et les communes concernées. En application des dispositions de l'article 14 du Code des Marchés, des clauses sociales pour l'exécution des travaux ont été mises en place. Une consultation auprès des structures d'insertion par l'économique, intervenantes sur les métiers du bâtiment, a permis de retenir l'entreprise d'insertion Territoire* pour la réalisation de travaux de ferronnerie et de métallerie.

Le chantier de restauration du théâtre antique d'Arles représente 1 400 heures travaillées, soit trois mois de travaux pour trois ouvriers à temps plein bénéficiaires de cette action (80 % en fabrication et 20 % de pose).

Pour le marché de Vaison-La-Romaine, beaucoup plus important et s'étalant sur quatre ans en raison des périodes d'utilisation du site pour les différents festivals, il sera réservé à l'insertion 7 200 heures de travail, représentant cinq équivalents temps plein durant une année, dont 80 % en fabrication et 20 % de pose.

Tous ces personnels seront recrutés localement en collaboration avec les différents dispositifs d'insertion territorialisés (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, Comité Communal d'Action Sociale, Commission Locale d'Insertion...) Ces chantiers permettront ainsi de générer six équivalents temps plein durant une année.

* L'entreprise d'insertion Territoire intervient dans le secteur d'activité de la métallerie, secteur hautement spécialisé et caractérisé par une forte demande de main-d'oeuvre non pourvue. Ceci permet d'envisager, pour les personnels bénéficiaires de ce dispositif, d'importantes perspectives d'accès en emploi "ordinaire" en fin de chantier.

© Pascal Bois

Le plan patrimoine antique Provence-Alpes-Côte d'Azur

À l'occasion du Conseil Interministériel d'Aménagement et de Développement durable du Territoire qui s'est déroulé à Arles le 23 juillet 1999, l'État a annoncé le lancement d'un plan pour la rénovation et la mise en valeur du patrimoine antique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Ce plan figure au rang des priorités nationales et concerne les grands ensembles monumentaux antiques dont les plus prestigieux sont inscrits par l'UNESCO sur la liste du Patrimoine de l'humanité.
Pour mener à bien ce projet très ambitieux, le premier d'une telle importance depuis les grandes campagnes de dégagement et de restauration du XIXe siècle, l'État et la Région, dans la dynamique du contrat de plan, accompagnés par les conseils généraux et les villes propriétaires des monuments, ont réuni des moyens exceptionnels pour faire face à un tel enjeu.

Ce patrimoine, qui n'est pas dans la région le plus important en nombre d'édifices, demeure en revanche d'une importance capitale pour l'histoire et l'identité méditerranéennes de la Provence. Par la diversité des édifices (amphithéâtres, théâtres, temples, cryptes, aqueducs, thermes...) il constitue un ensemble remarquable devenu pôle d'attraction touristique majeur (400 000 visiteurs par an pour les monuments d'Arles, 200 000 pour le théâtre antique d'Orange) et contribue largement au rayonnement de la région.

Malgré son incontestable prestige, ce patrimoine est aujourd'hui fortement dégradé. Les communes propriétaires, souvent de taille moyenne, n'ont pu et ne peuvent naturellement pas faire face aux investissements nécessaires à sa bonne conservation et à sa mise en valeur.

Théâtre antique d'Orange, janvier 2006
© Pascal Bois

Le financement des travaux du Plan Patrimoine Antique

État : 50%

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : 20%

Conseil général du département dans lequel se situe le monument : 25%

Ville propriétaire du monument : 5%

Un certain nombre de sites et de monuments ont donc été choisis en fonction de leur importance, de leur intérêt et de leur état.
Il s'agit des sites de **Vaison-La-Romaine** (La Villasse et Puymin) qui feront l'objet d'une mise en valeur et de la protection des pavements et enduits muraux et, dans un premier temps, de la restauration du théâtre antique ; du théâtre antique d'**Orange** pour lequel une nouvelle toiture de scène sera installée et de l'arc de triomphe dont l'état de dégradation est devenu très préoccupant ; des Antiques de **Saint-Rémy-de-Provence** qui doivent être restaurés, consolidés, et dont l'ensemble du site doit être réaménagé pour permettre au public de mieux comprendre qu'il s'agit là de l'entrée de la ville antique de Glanum. À **Arles**, l'amphithéâtre fera l'objet d'une restauration complète, d'une étude archéologique avancée, et d'une transformation radicale du gradinage qui permettra de mieux préserver les vestiges tout en restituant au monument ses proportions originales. Le théâtre antique d'Arles sera lui aussi rénové et une nouvelle scénographie permettra de mieux présenter au public les infrastructures scéniques originales. À **Digne** et **Marseille**, les cryptes paléochrétiennes de Notre-Dame-du-Bourg et de Saint-Victor seront réhabilitées et rendues lisibles et compréhensibles pour le public. L'amphithéâtre de **Fréjus**, tout comme les vestiges, amphithéâtre et thermes, du site de Cimiez à **Nice**, seront eux aussi étudiés, restaurés et réaménagés.

À cette liste de monuments prestigieux s'ajoutent le pont Julien de **Bonnieux** et les vestiges antiques du groupe cathédrale de **Riez**, pour lesquels des programmes de recherches ou de mise en valeur sont en cours.

Remerciements

Jean-Christophe Simon
Conservateur régional
des Monuments historiques
DRAC PACA

Bruno Chiambretto,
Architecte - ARÉA,
Agence régionale d'équipement
et d'aménagement
Provence-Alpes-Côte d'Azur

François Botton,
Architecte en chef
des Monuments historiques

Guillaume Avenard, Architecte
Fluor architecture

Didier Repellin, Architecte en chef
des Monuments historiques
Laurent Volay, Architecte,
Renzo Wieder, Architecte,
Agence Didier Repellin
Architecte en chef
des Monuments historiques

Xavier Lafon
Directeur de l'Institut de
Recherche sur l'Architecture
Antique - CNRS

Théâtre antique d'Arles, janvier 2006
© Pascal Bois

L'ACTUALITÉ DES CHANTIERS DU PLAN PATRIMOINE ANTIQUE

Alpes-de-Haute-provence

Crypte paléochrétienne de Notre-Dame-du-Bourg, Digne

Fin 2005
Remise du Projet Architectural et Technique et désignation d'un muséographe par la Ville de Digne.

Premier semestre 2006
Consultation des entreprises et début du chantier de restauration de la mosaïque

Second semestre 2006
Début du chantier d'aménagement de la crypte

Baptistère paléochrétien, Riez

2005
Remise de l'étude préliminaire

2006
Élaboration de l'étude préalable et recherches archéologiques

Alpes-maritimes

Amphithéâtre de Cimiez, Nice

Premier semestre 2006
Élaboration du Projet Architectural et Technique et recherches archéologiques pour l'amphithéâtre - Élaboration du Projet Architectural et Technique et recherches archéologiques pour l'ensemble des thermes

Second semestre 2006
Consultation des entreprises pour le chantier de l'amphithéâtre

Fin 2006
Lancement du chantier de restauration de l'amphithéâtre

Bouches-du-Rhône

Amphithéâtre, Arles

Premier semestre 2006
Consultation des entreprises pour le lancement du chantier de restauration des travées 33 à 21
Élaboration du Projet Architectural et Technique et consultation des entreprises pour les vingt dernières travées

Second semestre 2006
Lancement du chantier de restauration des vingt dernières travées

Théâtre antique, Arles

Année 2006
Chantier de restauration et d'aménagement en cours pour une durée de dix-huit mois

Crypte paléochrétienne de l'abbaye Saint-Victor, Marseille

Premier semestre 2006
Remise du Projet Architectural et Technique concernant la stabilisation des vestiges

Second semestre 2006
Consultation des entreprises
Lancement du chantier de stabilisation des vestiges

Les Antiques, Saint-Rémy-de-Provence

Premier semestre 2006
Remise du Projet Architectural et Technique

Second semestre 2006
Consultation des entreprises ,
Lancement du chantier de restauration

Var

Amphithéâtre, Fréjus

Premier semestre 2006
Élaboration du Projet Architectural et Technique et recherches archéologiques

Second semestre 2006
Consultation des entreprises
Lancement du chantier de restauration

Vaucluse

Pont Julien, Bonnieux

Premier semestre 2006
Achèvement de l'étude préalable et des recherches archéologiques

Second semestre 2006
Élaboration du Projet Architectural et Technique

Arc de Triomphe, Orange

Premier semestre 2006
Élaboration du Projet Architectural et Technique

Second semestre 2006
Remise du Projet Architectural et Technique

Théâtre antique, Orange

Premier semestre 2006
Chantier de restauration et d'aménagement en cours, achèvement des travaux à la fin du premier semestre

Théâtre antique, Vaison-La-Romaine

Année 2006
Première phase du chantier de restauration et d'aménagement en cours pour une durée de douze mois

Agence Régionale du Patrimoine

26, rue Grignan • 13001 Marseille
Tél. : +33 (0)4 91 92 13 80
Fax : +33 (0)4 91 47 12 81

http://www.patrimoine-paca.com
contact@patrimoine-paca.com

Président : Philippe JOUTARD
Directeur : Bernard MILLET
Directeur d'études : Hervé PASSAMAR
Relations internationales, partenariat et communication : Vincent GASTON
Production, coordination artistique : Nathalie ABOU ISAAC
Opérateur pédagogique : Pascal BOIS
Assistante d'études, documentation : Perrine VIGOUREUX
Administration : Hélène FORGEAS
Webmaster : Emmanuel CURT

designinsitu.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture Communication

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

CAISSE D'EPARGNE PROVENCE - ALPES - CORSE